

**La reconnaissance des réserves naturelles et des cavités souterraines
d'intérêt scientifique**

Section 1re. La demande et la procédure de reconnaissance

Sous-section 1re. Le contenu de la demande

Art. 4. § 1°.

- 1° la dénomination retenue pour la réserve naturelle : **Réserve naturelle André Ozer**
- 2° une carte de synthèse identifiant :
 - a) l'affectation au plan de secteur des parcelles visées par la demande

b) Il n'y a pas de parcelles qui bénéficient, au moment de la demande, dans un rayon de cent mètres autour du périmètre de la demande, d'une protection en matière de conservation de la nature, de patrimoine, ou d'aménagement du territoire.

Le patrimoine

Il n'est pas encore protégé. Une arche de l'ancien *Pont d'Marlire* subsiste (obstruée à l'arrière) à côté du parking du bassin de natation (voir photo ci-dessous). Les anfractuosités entre les moellons hébergent des invertébrés. En été, certaines chauves-souris pourraient y trouver un refuge diurne.



(3) Il n'y a pas de carte archéologique pour ce site.

Les parcelles ne font pas partie d'un parc naturel, d'une réserve naturelle, de cavité souterraine d'intérêt scientifique.

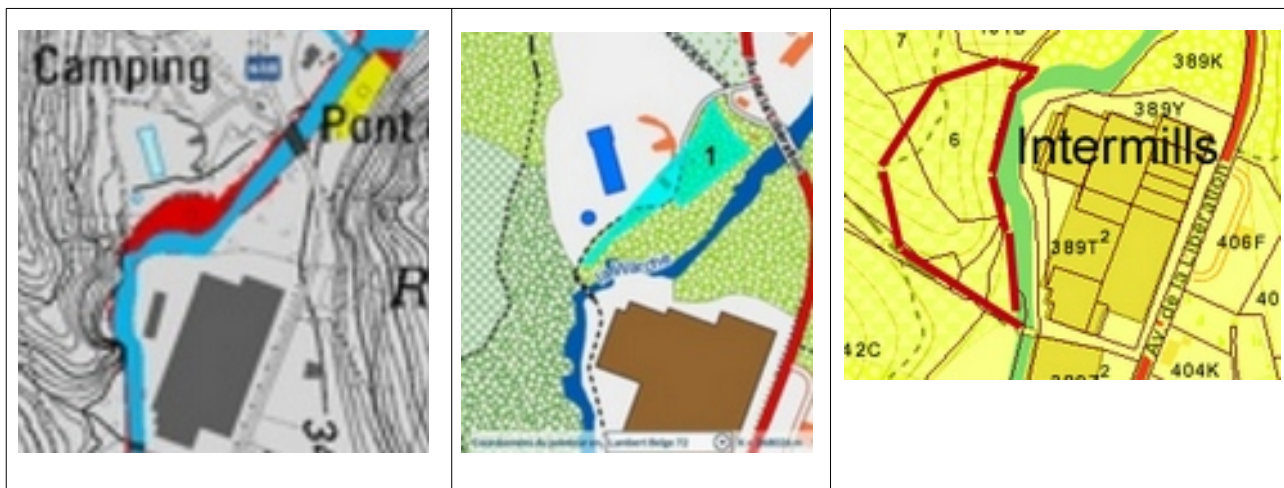
Pas de présence, en sous-sol, d'une nappe aquifère exploitée ou susceptible d'être exploitée pour l'approvisionnement public en eau potable.

Une des parcelles pour lesquelles la reconnaissance est sollicitée est **adjacente à une activité touristique**. Le bassin de natation communal se trouve en effet sur le tronçon du Ravel longeant le projet de la réserve naturelle (voir photo ci-après).



Droits réels dont dispose le gestionnaire sur les parcelles concernées :

- La Région wallonne est gestionnaire de la Warche et est propriétaire rochers et des falaises, qui la bordent en rive droite (en lisière de la parcelle 6, côté Warche et face à Intermills) .
- La commune de Malmedy est propriétaire d'une parcelle en zone inondable (parcelle 1, au milieu de la carte ci-dessous).



4° Le gestionnaire de la Réserve domaniale devrait être le DNF.

5° Aucun terrain du projet n'a de vocation agricole.

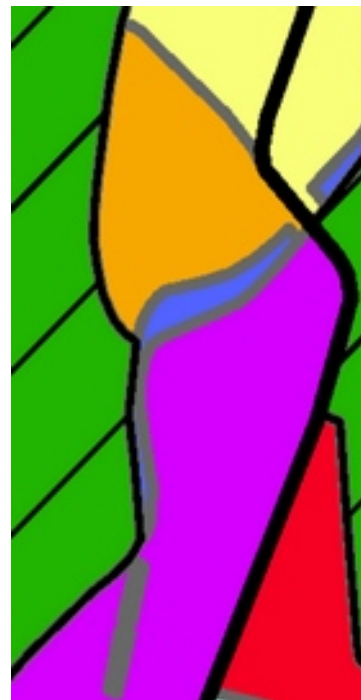
6° pour une réserve naturelle :

a) une liste de toutes les parcelles ou parties de parcelles dont le demandeur sollicite la reconnaissance comme réserve naturelle, avec les références cadastrales précises du Cadastre officiel, commune, division, section, numéro de parcelle, et contenance, et les superficies concernées (voir carte ci-dessus pour les parcelles de la Région wallonne).

- la commune de Malmedy est propriétaire d'une parcelle proche de la Warche et en zone inondable : MALMEDY 1 DIV/MALMEDY/ Numéro : H 125 C / Superficie: 3029.

b) un plan, dressé sur fond parcellaire cadastral et à une échelle adaptée, qui représente le périmètre de la réserve naturelle.

Projet de Réserve naturelle «André Ozer » (Fond de carte : Walonmap)



En vert : surface min. de la RN à créer (lit majeur de la Warche, propriété publique et parcelle communale).

En jaune : surfaces de feuillus méritant d'être intégrées dans la RN, mais appartenant à des propriétaires privés.
Fond de carte : Walonmap.

Au plan de secteur, les falaises et les rochers bordant la rive droite de la Warche sont en zone verte d'intérêt paysager.

La parcelle privée 389 C² n'est pas reprise dans le projet de RN. On y trouve une orchidée : l'épipactis à larges feuilles (*Epipactis helleborine*).



A gauche, la carte présente :

- la localisation du bassin de natation
- le tracé du Ravel longeant la Warche
- l'emplacement de la passerelle du Ravel
- l'avenue de la Libération
- le pont routier sur la Warche
- la localisation de l'ancienne papeterie

§ 2. Critères et caractéristiques justifiant la reconnaissance, la demande de reconnaissance :

1° un descriptif du contexte écologique

- Le professeur André OZER a consacré de nombreuses publications au poudingue de Malmedy (OZER 1967, 1971, 1979, 1982) ;
- Le géographe Pascal SCHMITT (1995) a décrit le site et le *Trou du géographe* dans son mémoire de fin d'étude et dans une publication (SCHMITT *et al.* 2014) ;
- La végétation a fait elle aussi l'objet de nombreuses publications (DE ZUTTERE, 1971 ; DE ZUTTERE et SCHUMACKER 1976 et 1982 ; DE ZUTTERE et GOHIMONT, 1975).

2° Inventaire des données biologiques disponibles au moment du dépôt de la demande

La flore (Annexe 1)

✓ Les plantes vasculaires (plantes à fleurs et fougères s.l.)

Parmi les espèces protégées, on notera :

- la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) (bulbes)
- la dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*), dans un ruisseau.

✓ Les plantes non vasculaires (mousses, hépatiques)

Sur base des données disponibles (publications scientifiques, voir bibliographie), au moins 250 espèces de mousses et d'hépatiques (sur ± 700 en Belgique) ont été recensées depuis le début du 20^{ème} siècle sur le poudingue de Malmedy.

A l'Est de l'Ermitage, dans un carré proche de la zone du projet (carré IFBL G8.33.34), Philippe DE ZUTTERE a confirmé la présence en 2017 de *Fissidens dubius*, *Ctenidium molluscum*, *Bryum capillare* (mousses) et de *Porella platyphylla* (hépatique). Dans une parcelle marécageuse, il a déterminé aussi : *Sphagnum palustre*, *Mnium hornum*, *Plagiomnium undulatum*, *Brachythecium rutabulum*, *Thuidium tamariscinum* (mousses) et de *Pellia epiphylla* (hépatique).

La faune

✓ Les insectes

- Des bourdons ont été observés dans la végétation bordant le Ravel. Ces insectes se raréfient dans notre pays (ALBOUY *et al.* 2020 ; VRAY *et al.* 2019 ; GHILBAIN *et al.* 2023).

✓ Les oiseaux

- Ce tronçon de la Warche convient au Martin pêcheur (*Alcedo atthis*), noté dans la carrière de la Warche par plusieurs observateurs en 2021 et 2022 (*observations.be*).

✓ Les poissons

- Le Chabot (*Cottus rhenanus*). Ce poisson fréquente surtout les cours supérieurs des cours d'eau et les torrents. Il est très souvent associé à la truite commune (PHILIPPART et VRANCKEN, 1983).

L'habitat de cette espèce doit être protégé, car elle est reprise dans l'annexe 2 de la *Directive Faune-Flore-Habitat*.

Les publications de PHILIPPART (2007) sur les poissons de Wallonie et celle de DUPONT (1998) sur les cours d'eau et l'habitat des poissons permettront de compléter nos données.

Un bras de la Warche, en rive droite et visible du Ravel, est très certainement utilisé comme frayère (voir photo page ci-après) par les gardons, les brochets et les perches, des espèces appréciant des cours d'eau lents pour y pondre (DUPONT, 1998).



✓ **Les mammifères**

Observations attestées (espèces d'intérêt communautaire) :

- le Castor (*Castor fiber*)
- le Grand murin (*Myotis myotis*), 5 ex. dans le *Trou du géographe* en 2022. En janvier 1995, le Gouvernement Wallon s'était déjà doté « d'un outil légal qui organise la protection des cavités souterraines d'intérêt scientifique » permettant de protéger les sites d'hibernation des chauves-souris (LUTGEN in FAIRON *et al.* 1995).

3° une synthèse de l'état de conservation ou de l'intégrité des milieux, et des menaces existantes ou potentielles qui pèsent sur eux.

- En rive droite de la Warche, les falaises et les rochers ne sont pas accessibles aux promeneurs. La parcelle communale est en zone inondable.

4° une carte de synthèse qui identifie et qui localise les éléments d'intérêt particulier, et la répartition des milieux naturels selon le deuxième niveau de l'arbre de classification de la typologie WalEUNIS.

Les cartes déjà présentées permettent de situer la Warche, la parcelle communale en zone inondable, les falaises et les rochers de poudingue, le Ravel longeant puis franchissant la Warche près du bassin de natation.

C2.ia - Rivières ardennaises à pente moyenne – oligotrophe

C3.62 - Bancs de gravier des rivières

G1.A4 - Forêts de ravins et de pentes

- G2.3 . Pelouse pionnière sur dôme rocheux
- H - Habitats sans ou avec peu de végétation
 - H1.2a - Grottes (intérieurs des grottes non exploitées par le tourisme)
 - H3 - Rochers et falaises
 - H3.2a - Végétation des fentes et crevasses des rochers calcaires ensoleillés

5° pour une réserve naturelle, la manière dont au moins un des critères de reconnaissance suivants est rencontré :

a) qualités biologiques actuelles exceptionnelles, originales, caractéristiques, ou remarquables :

(1) la présence d'habitats ou d'espèces protégés, rares ou menacés :

- Sur base des données disponibles (cf. publications scientifiques), au moins 250 espèces de mousses et d'hépatiques (sur ± 700 en Belgique) ont été recensées depuis le début du 20ème siècle sur le poudingue de Malmédy.

Ce poudingue héberge aussi des grottes, comme le *Trou du géographe*, qui pourrait faire l'objet d'une demande de CSIS (SCHMITT, 1995 ; SCHMITT, REMACLE et MICHEL, 2014).

- En 1924, Léon FRÉDÉRICQ rappelait que si « *Les hauts plateaux du cercle de Malmédy sont fort pauvres en Mollusques. Les escargots ne sont réellement abondants qu'aux environs immédiats de Malmédy* ». En 1923, dans un *Bulletin de l'Académie des sciences de Belgique*, il avait trouvé plusieurs mollusques intéressants : *Vitrina Heynemani*, *Bulimus obscurus*, *B. montanus*, *B. tridens*, (*Azeka Menkeana*), *Helix arbustorum*, *H. rufescens*, et *Bythinella vridis*.

Des coquilles d'escargots sont actuellement collectées au pied des rochers de poudingue. Leur détermination permettra d'évaluer l'état actuel de cette population de mollusques.

(2) l'intégrité du milieu, des processus écologiques, des communautés d'espèces ;

Le milieu, situé en Amont de la papeterie Intermills n'a jamais été pollué par les eaux rejetées dans la Warche par cette papeterie.

(3) le faciès remarquable ou original d'un milieu :

- une tour de poudingue bordant la Warche (photo ci-dessous). Certaines cavités dans ce rocher pourraient bien communiquer avec le *Trou du géographe*.



b) son potentiel à court ou moyen terme de posséder les qualités biologiques énumérées au 1° ;

L'état de la biodiversité piscicole en Wallonie est « *globalement médiocre, avec des exemples de régression récente (à partir de 1990) d'espèces natives naguère abondantes (anguille, ablette commune, gardon).* »

Malgré tout, quelques cas encourageants d'amélioration de populations spécifiques ou de communautés entières dans des milieux ayant bénéficié de l'épuration des eaux, du rétablissement de la libre circulation et/ou d'opérations de repeuplement en poissons d'élevage » (PHILIPPART et al. 2013).

c) son utilisation actuelle ou potentielle par certaines espèces protégées, rares ou menacées en tant que lieu de refuge, de migration, d'hivernage, ou de liaison dans le réseau écologique.

- les mousses et les hépatiques
- les escargots
- dans les grottes, on trouve « *de nombreux Insectes (en particulier des Coléoptères) et des Araignées (surtout des Linyphiidae), de très nombreux Crustacés (certaines familles, comme par exemple les Niphargidae et les Stenasellidae, n'étant connues que par des espèces cavernicoles), mais encore des Mollusques (chez nous, deux espèces de Gastéropodes sont cavernicoles), des Plathelminthes (deux espèces de Dendrocoelum sont stygobies en Belgique) et même, semble-t-il, des Protistes.* » (DETHIER et HUBART, 2005).
- le Chabot
- le Trou du géographe est utilisé par le Grand murin
- Le Castor fréquente le site depuis plusieurs années.
- La Loutre, qui est très rare en Wallonie (LIBOIS et al. 1982), pourra sans doute un jour se réinstaller dans le vallée de la Warche.

d) l'originalité, la diversité et la vulnérabilité de l'habitat.

- A la sortie de la Ville de Malmedy (entrée de Bévercé), la diversité floristique et faunistique de la commune est encore fort riche dans le contexte régional, grâce à la présence d'écotopes très variés, sur l'assise calcaire du poudingue, tels que massifs forestiers, affleurements rocheux, une grotte, un tronçon de la Warche non canalisé, des ruisseaux et plans d'eau, le tout le long d'un Ravel fort fréquenté par les promeneurs et les cyclistes.
- La préservation-restauration des habitats aquatiques (lits, berges, bras morts, débits, etc.) favorise positivement l'état des populations de poissons (PHILIPPART et al. 2013).

e) la présence de formations géologiques, pétrographiques, ou minéralogiques rares.

- Le Musée de Paléontologie de l'université de Liège héberge une partie des fossiles trouvés dans le poudingue de Malmedy.

§ 3. Concernant le plan de gestion, la demande de reconnaissance contient une proposition de plan de gestion, conformément au modèle que le ministre arrête.

Ce modèle contient :

1° l'énoncé des objectifs de conservation que le demandeur poursuit et la manière dont il atteindrait ces objectifs.

- Le professeur Marc DUFRÊNE (Faculté agronomique de Gembloux) soutient ce projet, car il considère que : "*Voilà un projet intéressant. Vous pouvez mentionner mon soutien et anticiper le fait que dans le cadre de la réalisation du réseau écologique wallon (en cours dans mon équipe), on est de plus dans une zone d'aléa d'inondations élevé et y développer la nature permet de contribuer à diminuer les pics d'inondations.*". (voir aussi JOUZEL 2023).
- Ce projet est aussi soutenu par Aves-Ostkantone et le Parc naturel des sources (**Annexe 2**).
- Le Ravel longeant le site permet sa gestion.

3° Les mesures spécifiques de gestion des espèces exotiques envahissantes.

- La balsamine glanduleuse *Impatiens glandulifera* est appréciée des bourdons et des syrphes (*obs. pers.*) ;
- l'arbre aux papillons *Buddleja davidii* pourrait être déraciné, même s'il est très localisé.

4° la description de l'impact paysager des mesures de gestion que le demandeur envisage.

- L'abatage de quelques épicéas n'aura pas d'impact négatif sur le paysage.

5° pour une réserve naturelle : le caractère intégral ou dirigé des parties de réserve naturelle.

- Cette réserve pourrait être une réserve intégrale dans sa plus grande partie. Les bords du Ravel méritent toutefois d'être gérés (fauche tardive avec ramassage du foin). Comme le soulignait en 2004 Hubert REEVES (astrophysicien et président de la Ligue pour la protection de la faune) « *Partout la nature est à ménager plutôt qu'à aménager, contraindre ou gaspiller* ».

Bibliographie

- ALBOUY, V. ; RICHARD, D. et MAQUART, P.-O. 2020. *L'adieu aux insectes ? Pourquoi ils disparaissent*. Ulmer, Paris.
- DE ZUTTERE, P. (avec la coll. de L. SCHAECK). 1971. La végétation cryptogamique du poudingue de Malmedy à Bévercé. *Parcs Nationaux*, 26 : 183-195.
- DE ZUTTERE, P. et SCHAECK, L. 1971. Quelques cryptogames intéressants du poudingue de Bévercé. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 19 : 7-10.
- DE ZUTTERE, Ph. et GOHIMONT, A. M. 1975. Additions phanérogamiques et cryptogamiques à l'étude de la flore du poudingue de Malmedy. *Parcs Nationaux*, 30 : 60-62.
- DE ZUTTERE, P. et SCHUMACKER, R. 1976. Une rare espèce de la flore bryophytique belge à Bévercé : *Discelium nudum* (Dicks.) Brid., *Bull. Société royale de Botanique de Belgique*, 109 : 297-305.
- DE ZUTTERE, P. et SCHUMACKER, R. 1982. Les bryophytes du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 71-75.
- DUPONT, E. 1998. *Entretenir les cours d'eau et l'habitat des poissons*. D.G.R.N.E., Direction des cours d'eau non navigables.
- GHILBAIN, G. ; THIERY, W. ; MASSONNET, F.; ERAZO, D.; RASMONT, P.; MICHEZ, D. & DELLICOUR, S. 2023. Projected decline in European bumblebee populations in the twenty-first century. *Nature* : 1-5. <https://doi.org/10.1038/s41586-023-06471-0>
- GOHIMONT, A.-M. et A. 1982. Les plantes à fleurs et les fougères du poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.A. Libert*, 2 et 3 : 66-70.
- HUGO, E. 2022. Restauration écologique d'un habitat Natura 2000 prioritaire : la forêt de pente, sur éboulis ou en ravins. *Newsletter Juillet 2022, Natura 2000*.
- JACQUEMART, A.-L. et DESCAMPS, Ch. 2023. *Flore écologique de Belgique et des Régions limitrophes*. UCL Louvain, de Boeck Supérieur s.a. et Jardin botanique de Meise.
- JOUZEL, J. 2023. L'ère annoncée des inondations catastrophiques. *Sciences et Avenir - La Recherche*, 917/918 : 60 – 62.
- LIBOIS, R.; PHILLIPART, J.C.; ROSOUX, R. et VRANCKEN, M. (1982). Quel est l'avenir pour la Loutre en Belgique ? *Cah. Ethol. Appliquée*. 2 : 1-15.
- OZER, A. 1967. Contribution à l'étude géomorphologique des régions où affleure le Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).
- OZER, A. 1971. Les phénomènes karstiques développés dans le Poudingue de Malmedy. *Annales de Spéléologie*, 26 : 407-422.
- OZER, A. 1979. Les phénomènes karstiques dans le poudingue de Malmedy. *Annales de la Société Géologique de Belgique*, 102 : 141-144.

- OZER, A. 1982. Le poudingue de Malmedy. *Bull. Cercle M.-A. Libert*, 2 et 3 : 41-47.
- PHILLIPART, J.C. et VRANCKEN, M. 1983. *Atlas des poissons de Wallonie. Cah. Ethol. Appliquée*, supplément 1-2. ULg.
- PHILLIPART, J.C. 2007. L'érosion de la biodiversité : les poissons. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du *Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'environnement wallon*. 82 pages. <http://etat.environnement.wallonie.be/index.php?page=don4&myid=58&name=Les%20poissons%20&alias=Les-poissons>
- PHILLIPART, J.C. ; RIMBAUD, A. ; DIERCKX, B. ; ZAU MATONDO, PONCIN, P. et OVIDIO, M. Evolution de la biodiversité piscicole en Wallonie des années 1970 à nos jours. Colloque Gestion des Peuplements de Poissons et de leurs Habitats. Université de Liège, LDPH-Unité de Biologie du Comportement. Institut de Zoologie-Aquarium. Liège le 30 mai 2013.
- RAMEAU, J.C ; MANSION, D. et DUMÉ, G. (1989). *Flore forestière française. Guide écologique illustré - Plaines et collines*. Institut pour le développement forestier, Paris.
- SCHMITT, P. 1995. Etude de géographie régionale dans la zone où affleure la deuxième assise du Poudingue de Malmedy. Mémoire de Licence en Sciences géographiques, ULg. (inédit).
- SCHMITT, P. ; REMACLE, L. et MICHEL, G. 2014. Poudingue de Malmedy. Karstification au coeur du massif ardennais. *Eco-Karst*, 97 : 1-5.
- VRAY, S. ; ROLLIN, O. ; RASMONT, P. ; DUFRÊNE, M. ; MICHEZ, D. et DENDONCKER, N. (2019). A century of local changes in bumblebee communities and landscape composition in Belgium. *Journal of Insect Conservation*, 23 : 489–50.

Annexe 1 : Liste provisoire des plantes à fleurs (Spermatophytes) et des fougères (Ptéridophytes) recensées en aval du pont routier, soit à l'arrière d'Intermills
--

Remarques

- Nomenclature selon la *Flore écologique de Belgique et des régions limitrophes* (JACQUEMART et DESCAMPS, 2023), flore éditée par l'UCL, la maison d'édition De Boeck Supérieur s.a. et le Jardin botanique de Meise, avec notamment la collaboration d'Olivier ROBERFROID.
- en **caractères gras et plus grands** : arbres, arbustes, arbrisseaux ;
- en souligné : lianes, fausses lianes et plantes grimpantes ;
- en *italiques* : fougères et prêles ;
- noms suivis de *** : espèces non-indigènes.

Alliaire officinale
 Anémone des bois
 Angélique sauvage
Arbre aux papillons
Aubépine épineuse
Aubépine monogyne
 Armoise commune
 Arum maculé
Aulne glutineux
 Balsamine glanduleuse ***
 Bardane sp
 Berce commune
 Bouillon blanc
Bouleau verruqueux
 Bugle rampante
 Carotte commune
 Cirse des marais
 Compagnon rouge
Cornouiller sanguin
 Digitale pourpre
 Dorine à feuilles opposées
Douglas

Alliaria petiolata
 Anemone nemorosa
 Angelica silvestris
Buddleja davidii ***
Crataegus laevigata
Crataegus monogyna
 Artemisia vulgaris
 Arum maculatum
Alnus glutinosa
 Impatiens glandulifera
 Arctium sp
 Heracleum sphondylium
 Verbascum thapsus
Betula pendula
 Ajuga reptans
 Daucus carota
 Cirsium palustre
 Silene dioica
Cornus sanguinea
 Digitalis purpurea.
 Chrysosplenium oppositifolium
Pseudotsuga mensiezii

Eglantier

Epilobe

Erable champêtre**Erable plane****Erable sycomore**

Euphorbe des bois

Eupatoire chanvrine

Epipactis à larges feuilles

Ficaire

Frêne commun

Gaillet gratteron

Genêt à balais

Grande marguerite

Hêtre

Herbe à robert

Jonc épars

Jonquille

Laiteron sp

Lapsane commune

LierreLiseron des haies

Lotier corniculé

Luzerne lupuline

Luzule des bois

Matricaire sp

Mélicot blanc

Mercuriale

Millepertuis

Molène noire

Noisetier**Orme champêtre****Orme de montagne**

Ortie

Ortie royale

Pâquerette

Persicaria

Pervenche méditerranéenne

Pétasite

Phléole des prés

Pissenlit

Plantain lancéolé

Plantain majeur

Polystic dilaté

Populage des marais

Primevère

Prunellier

Reine des prés

Renoncule âcre

Renouée du Japon ***

Ronce commune**Saule marsault**

Séneçon de Fuchs

Sureau noir**Thuya géant****Tilleul à grandes feuilles****Tilleul à petites feuilles**

Trèfle rouge

Rosa canina

Epilobium hirsutum

Acer campestre**Acer platanoides****Acer pseudoplatanus**

Euphorbia amygdaloides

Eupatorium cannabinum

Epipactis helleborine

Ranunculus ficaria

Fraxinus excelsior

Galium aparine

Cytisus scoparius

Leucanthemum vulgare

Fagus sylvatica

Geranium robertianum

Juncus effusus

Narcissus pseudonarcissus

Sonchus sp

Lapsana communis

Hedera helixCalystegia sepium

Lotus corniculatus

Medicago lupulina

Luzula sylvatica

Tripleurospermum sp

Melilotus alba

Mercurialis perennis

Hypericum sp

Verbascum nigrum

Corylus avellana**Ulmus minor****Ulmus montana**

Urtica dioica

Galeopsis tetrahit

Bellis perennis

Persicaria maculosa

Vinca major

Petasites hybridus

Phleum pratense

Taraxacum sp.

Plantago lanceolata

Plantago major

Dryopteris dilatata

Caltha palustris

Primula sp

Prunus spinosa

Filipendula ulmaria

Ranunculus acris

Reynoutria japonica

Rubus fruticosus**Salix caprea**

Senecio fuchsii

Sambucus nigra**Thuja plicata****Tilia platyphyllos****Tilia cordata**

Trifolium pratense

Véronique petit chène
Vesce cracca

Veronica chamaedrys
Vicia cracca

Annexe 2

AVES - Ostkantone V.o.G.

Naturkundliche Weiterbildung und aktiver Naturschutz



Wormsien, le 22 mars 2023

A la

Commission Locale de Développement Rural
Malmédyl
C/o Monsieur Maxime Metzmacher

Concerne : Soutien d'AVES-Ostkantone du projet de réserve André Over.

Monsieur Metzmacher,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec le plus grand intérêt que notre association de protection de la Nature AVES-Ostkantone a pris connaissance du projet de création d'une Réserve André Over à proximité de Bilsverdt.

Il s'agit d'une zone extrêmement diversifiée du point vue flore et faune résultant des particularités géologiques, géomorphologiques et hydrologiques remarquables.

Le dossier du projet de création de la réserve est très complet et nos guides nature et membres naturalistes ne peuvent que le confirmer.

De ces faits, notre association, AVES-Ostkantone, avec ses quelque 700 membres exprime son plus grand soutien au projet. Nous souhaitons vivement que les autorités compétentes reconnaissent la valeur biologique et écologique du site en le statuant sous forme de « Réserve domaniale ».

Gerhard Reuter
Pr. agr.
Secrétaire AVES-Ostkantone V.o.G.

Kontakt:
Tel.: 0022 (0)80 34 02 46
Email: info@aves-ostkantone.be
Website: aves-ostkantone.be

Öffnungszeiten:
Dienstag und Donnerstag
8:30 Uhr bis 12:00 Uhr
und 12:30 Uhr bis 16:30 Uhr
Mittwoch von 8:30 Uhr bis
12:30 Uhr

Bankkonto:
IBAN: BE68 7311 0676 1508
BIC: KRCBEB33
Mati.: BE 0404 463 288
Geschäftsbereich Eugen



Bérinienne, le 22/03/2023

A l'attention de :

La Commission Locale de Développement Rural
du Malmédyl
Personne de contact : Mr Maxime Metzmacher
4960 Malmédyl

Objet : Soutien au projet de réserve naturelle domaniale André Over

Mesdames, Messieurs,

A titre personnel - en tant qu'habitant de la commune de Malmédyl et ancien membre de la CSDR - et au nom du Parc naturel des Sources, je me réjouis de voir une mobilisation en faveur de la biodiversité de la commune de Malmédyl.

Une des missions principales d'un Parc naturel touche en effet à la **Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel**. Nous sommes dès lors soucieux de la sauvegarde et du maintien des habitats à haute valeur biologique et sommes convaincus par le nécessité de mettre des zones exceptionnelles comme ces troupes de la Blanche et leurs abords sous un statut de protection qui soit le plus fort possible.

Je rejoins également Marc Dufréne, professeur à Gembloux Agro-Bio Tech et spécialiste des services écosystémiques qui mentionne que le projet se situe « dans une zone d'alta d'inondations élevées [...] et y développer la nature permet de contribuer à diminuer les pics d'inondations ». En effet, en lui permettant de conserver son pouvoir tampon, maintenir et développer la naturalité de cette zone naturelle/humide a un impact positif sur la réduction de l'ampleur des inondations des zones urbanisées situées juste en aval. Ce projet a donc des répercussions positives qui vont au-delà de la préservation du patrimoine naturel !

En tant que directrice du Parc naturel des Sources et à titre privé, en tant que citoyenne de Malmédyl, je ne peux donc que **soutenir, encourager et encourager la démarche de mise en réserve de ce projet**.

Fait à Bérinienne, le 22 mars 2023.

Parc naturel des Sources
Bérinienne 6,
4960 Malmédyl
T +32(0)87 62 22 00

Page 1/1
Bérinienne 6,
4960 Malmédyl

BCE 16 0000 6123 960
Région - Services
0696 00 71 0000 0000 4702

info@parcnaturellesources.be
www.parcnaturellesources.be

Pour le Parc naturel des Sources
Valérie Dumoulin,

www.parcnaturellesources.be

